

23 septembre 2021 (n°05)



RIS en visio ou en présentiel, venez nous rencontrer !

Se rendre à une Réunion d'Information Syndicale (RIS) est un droit, que l'on soit ou non syndiqué.

9 heures de RIS (en présentiel ou en visio) sont possibles par année scolaire. Lors de la RIS, une attestation de présence vous sera remise à envoyer à l'IEN sur demande.

Toutes nos RIS



Pour être plus forts ensemble, rejoignez-nous !

La rentrée, c'est le bon moment pour adhérer ! [ICI](#)

Notre équipe, nos compétences, nos permanences : [LÀ](#)

J'adhère



04/10/2021 : Protocole de niveau 1 pour certains départements

« A partir du lundi 4 octobre, le protocole sanitaire applicable dans les écoles, collèges et lycées sera de niveau 1 (vert) dans les départements dont le taux d'incidence a été inférieur au seuil de 50 pour 100 000 habitants pour une période de 5 jours. » peut-on lire depuis hier soir le site gouvernemental. Le Bas-Rhin n'est pas – encore – concerné par cet allègement de protocole.

Suivez toute l'actualité sur notre espace dédié :

Espace Covid



Circulaires académiques et départementales, vous les retrouverez toutes sur notre article dédié...

Tout au long de l'année, **des circulaires départementales et académiques** sont rédigées et envoyées aux écoles et **nous permettent de faire des choix personnels comme professionnels**. Temps partiels, congés parentaux, dispo, détachement, mouvement, liste d'aptitude direction, CAFIPEMF, CAPPEI, plan de formation départemental, VAEP,...

Toutes les circulaires de l'année 2021-2022



Évaluations nationales CP/CE1 : le SE-Unsa obtient une compensation de 6 heures

Suite à la demande du SE-Unsa (lire [notre courrier au ministre](#)), le ministère accorde une compensation de 6 heures sur les APC pour la saisie des réponses des élèves aux évaluations nationales de CP et de CE1.

Le SE-Unsa continue de demander une compensation pour tous les enseignants (collègues déchargés d'APC) et son doublement pour les enseignants de CP qui font passer des évaluations à deux moments de l'année.

Lire la suite



Etre ZIL : les infos utiles

Occuper un poste de ZIL peut amener à se poser un certain nombre de questions. Nous allons tenter de vous apporter quelques réponses.

Quelles sont les missions confiées à un ZIL ? ...

[Lire la suite...](#)



Cumul d'activités

En principe, un fonctionnaire ne peut exercer une autre activité. Toutefois, il peut cumuler des activités accessoires publiques ou privées, sous réserve que celles-ci soient compatibles avec son activité principale et n'affectent pas son exercice.

Elles doivent également ne pas porter atteinte à la neutralité du service public. Ces règles s'appliquent aux agents en activité à temps complet ou à temps partiel.

[Formulaire de demande et infos complémentaires](#)



Aides financières spécifiques : commandez nos publications

Commander gratuitement nos publications (Mes vacances, mes loisirs, / Je déménage / Je suis parent/ ...) en complétant [notre formulaire en ligne](#) !

Inscription aux activités culturelles et sportives, planification des prochaines vacances, ... **Le début d'année scolaire est souvent synonyme** de choix à opérer pour mieux concilier vie pro/vie perso sur l'année à venir, mais synonyme aussi de **frais à gérer**.

[Plus de détails](#)



Comment obtenir les 15€ mensuels / forfait mutuelle ?

La participation de l'Etat à la couverture santé est fixée à 15€ mensuels. Même si on peut s'interroger sur l'obligation de la demander pour en obtenir le versement, **c'est une première étape avec la reconnaissance du besoin d'une participation de l'Etat**.

Pour toucher l'indemnité dès janvier, **les démarches à faire sont expliquées sur le site Unsa Fonction Publique**. La première consiste à demander une attestation à votre complémentaire santé.

[Les démarches](#)



Pass Education

Simple et rapide, vous l'aurez en permanence sur vous dans votre téléphone. Pensons à notre environnement !

Une fois votre compte créé, il suffit de vous connecter une fois par an afin de télécharger votre Pass Education actualisé.

[Créer mon e-pass éducation](#)



Direction d'école : des annonces « hors-sol »

À l'occasion de son déplacement à Marseille, **le président de la République a annoncé vouloir expérimenter la liberté du choix des enseignants par les directrices et directeurs** dans 50 écoles « laboratoire » de Marseille dès la rentrée 2022.

Pour le SE-Unsa cette annonce hallucinante ne répond ni aux attentes ni aux besoins des équipes.

[Lire l'article](#)



Méritocratie scolaire : les enseignants n'y croient pas

Une enquête* conduite par l'association Synlab est parue le 24 août. Elle avait pour objectif de connaître leurs croyances et pratiques professionnelles dans la lutte contre les inégalités scolaires. Éléments de décryptage...

[Lire la suite](#)



Suivez-nous !



se-uns67.net

[Désabonnement](#)